

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 16 AVRIL 2024

L'AN 2024, le 16 AVRIL, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZEZICZAK, Président, RAMPELBERG, Vice-Président.
MM. CREMONT et LIEZ, Mme MARICOT, Administrateurs.**

Pouvoir : M. DELHAYE, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

Excusé : M. MUZART, Administrateur.

Assistés de : M. MERAT, Directeur Général.

Mmes BEGAT, PLANCKAERT et MOINAT, MM. BASSET, ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS, Directeurs de services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

**MA MAISON DANS L' AISNE – ESSIGNY LE GRAND - LOTISSEMENT RUE DES PEUPLIERS -
ATTRIBUTION DE LA PARCELLE N°9**

La candidate sélectionnée pour le lot n° 9 par la commission paritaire du 16 décembre 2022, [REDACTED] s'est désistée.

De ce fait, cette parcelle, d'une surface de 497 m², est de nouveau libre à la vente. Elle est proposée au prix de 6.486,00 €.

L'Opal a reçu une nouvelle candidature pour ce lot. Il s'agit de [REDACTED]

L'avis de Monsieur le Maire de ESSIGNY LE GRAND a été sollicité. Il a validé cette proposition.

La commission paritaire, lors de sa séance du 04 avril 2024 a retenu la candidature de [REDACTED].

Il est proposé au Bureau de se prononcer sur cette candidature.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, décide d'attribuer la parcelle n° 9 précitée à [REDACTED],
[REDACTED] Monsieur Grzeziczak ne prend pas part au vote.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

